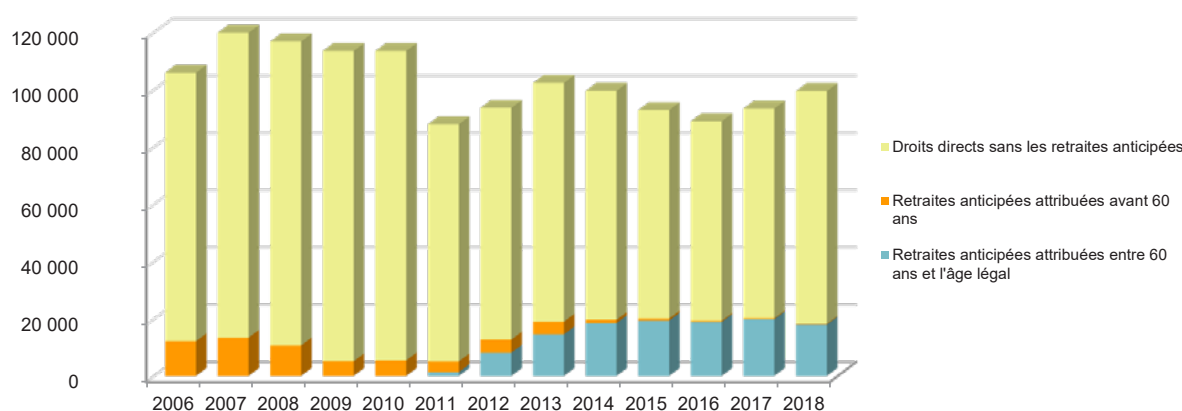


Retraités résidant en Carsat Île de France

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	47 777	66 332	114 109
Droits directs (retraites personnelles)	46 237	53 255	99 492
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 540	13 077	14 617
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	2 807	2 720	5 527

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 620	7 861	18 481
--	--------	-------	--------

Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,3 ans	63,3 ans
Droits dérivés	73,7 ans	73,4 ans	73,4 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	10,7%	11,9%	11,3%
Retraités bénéficiant d'une surcote	20,6%	20,2%	20,4%
Polypensionnés ⁽³⁾	30,6%	28,1%	29,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	849 466	1 039 262	1 888 728
Retraités percevant un droit direct seul	835 014	802 102	1 637 116
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 547	43 031	44 578
Retraités percevant les deux à la fois	12 905	194 129	207 034
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,9%	3,0%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	100 575	63 613	164 188
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	947 €	768 €	849 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 241 €	1 132 €	1 188 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,2%	30,4%	22,0%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

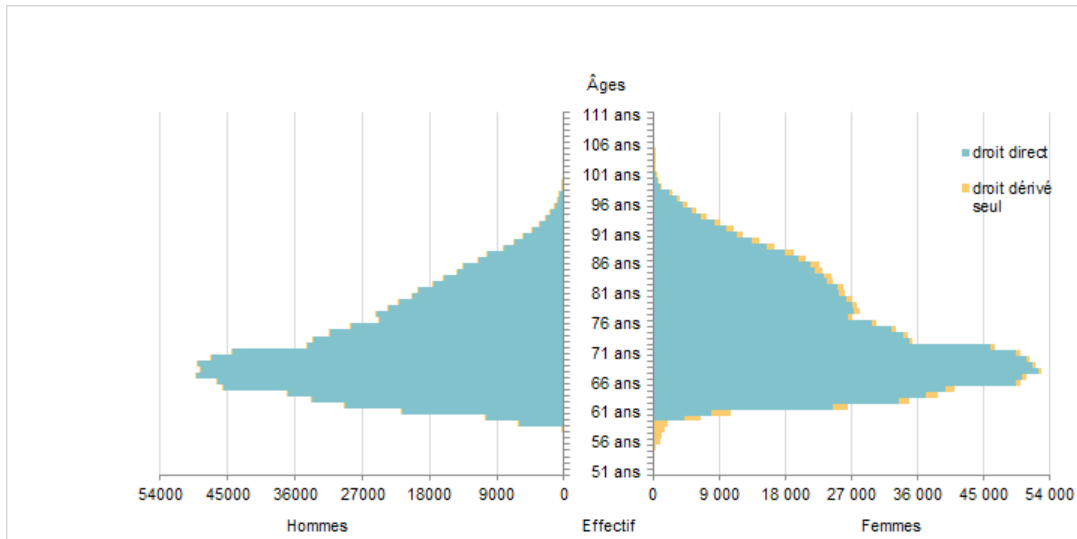
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

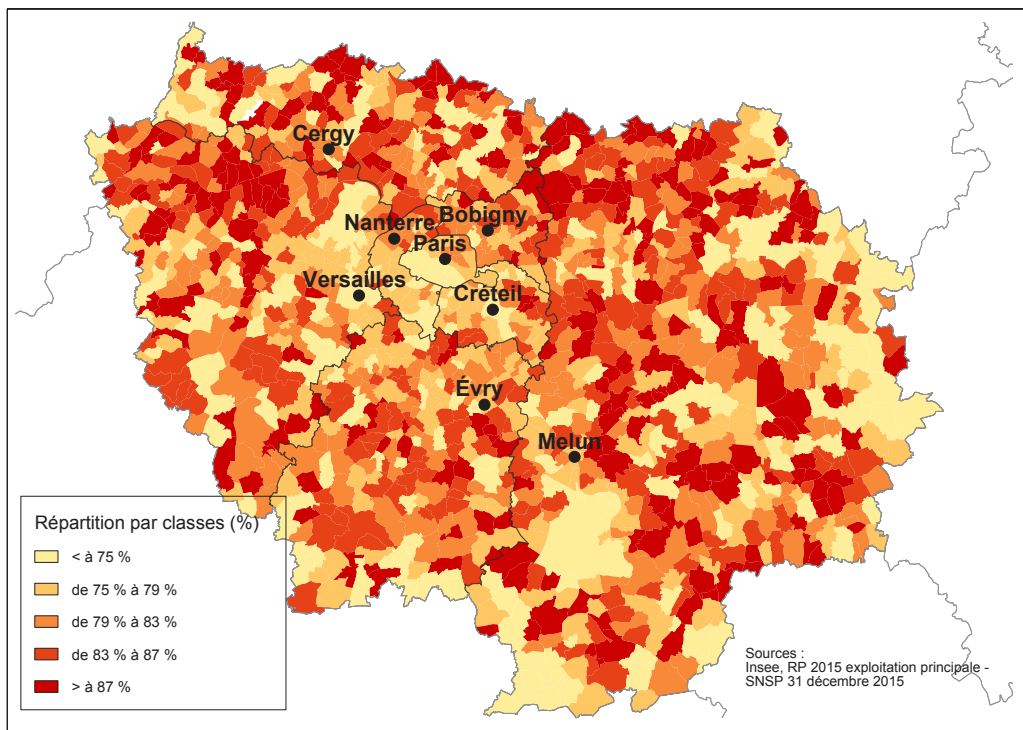
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Île de France



Prestataires payés par la Carsat Île de France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
75 - Paris	153 111	198 323	351 434
77 - Seine-et-Marne	99 143	115 700	214 843
78 - Yvelines	111 352	129 328	240 680
91 - Essonne	91 773	107 956	199 729
92 - Hauts-de-Seine	104 965	133 787	238 752
93 - Seine-Saint-Denis	99 246	111 385	210 631
94 - Val-de-Marne	91 617	115 483	207 100
95 - Val-d'Oise	84 152	98 633	182 785
Total Carsat Île-de-France	835 359	1 010 595	1 845 954
Total hors Carsat Île-de-France	445 806	521 086	966 892
Ensemble des prestataires	1 281 165	1 531 681	2 812 846

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

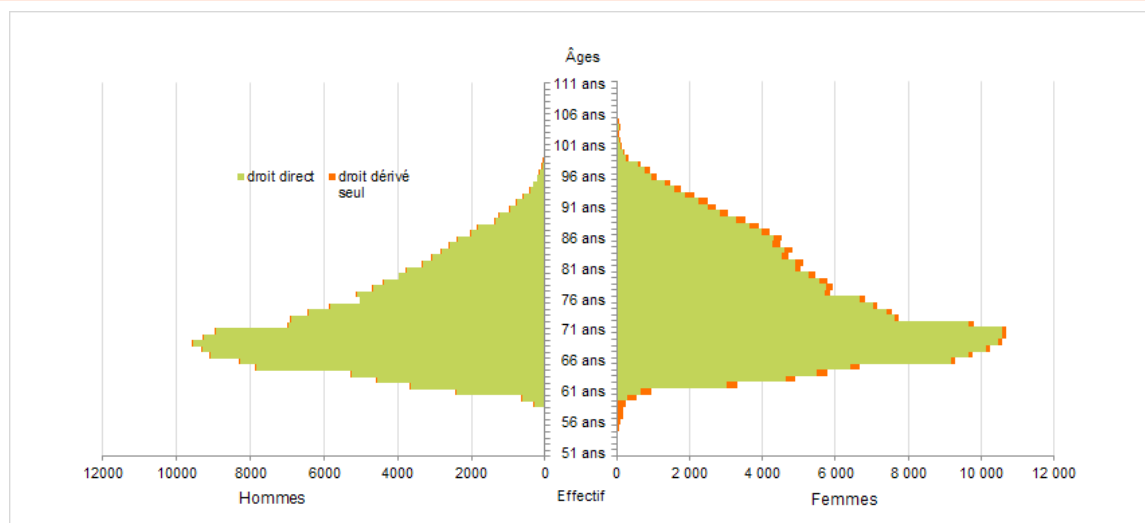


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 560	11 613	20 173
Droits directs (retraites personnelles)	8 337	9 787	18 124
Droits dérivés (retraites de réversion)	223	1 826	2 049
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	889	797	1 686
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	618	605	1 223
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,3 ans	64,3 ans	64,3 ans
Droits dérivés	73,7 ans	74,4 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	36,7%	31,4%	33,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	156 276	203 889	360 165
Retraités percevant un droit direct seul	154 134	168 086	322 220
Retraités percevant un droit dérivé seul	263	8 332	8 595
Retraités percevant les deux à la fois	1 879	27 471	29 350
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	6,6%	4,7%	5,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 236	5 232	11 468
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,4 ans	75,9 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	900 €	784 €	834 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 248 €	1 174 €	1 208 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,6%	28,0%	22,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

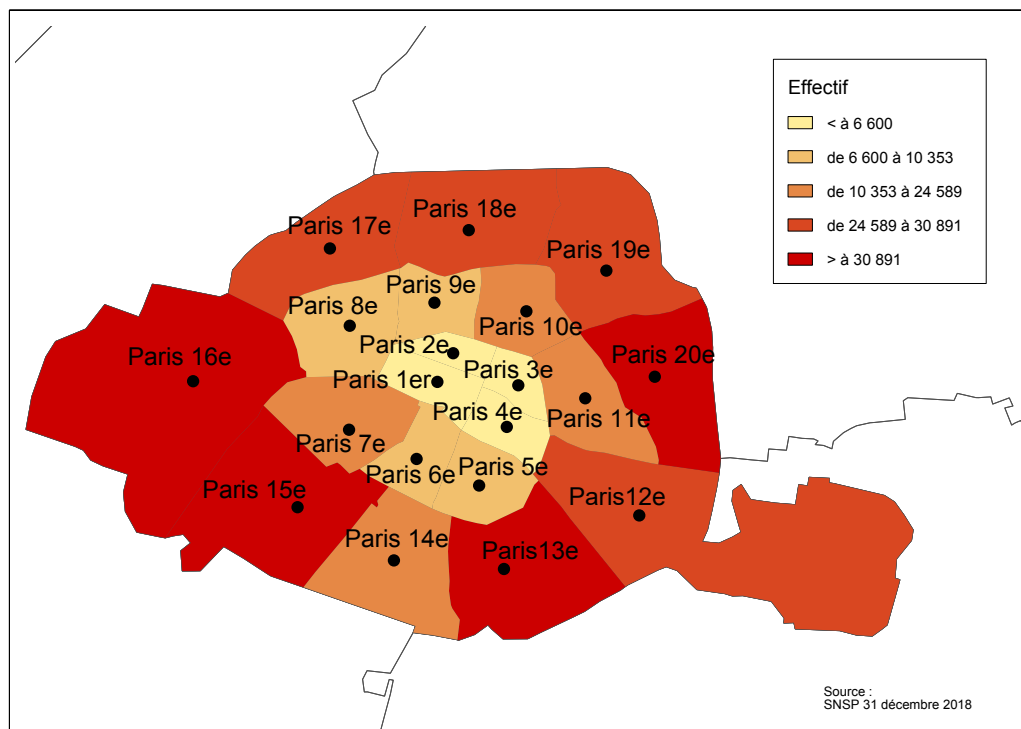
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par arrondissement



Statistiques portant sur les 20 arrondissements de Paris

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble	Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
I ^{er} arrondissement	1 347	1 516	2 863	XI ^e arrondissement	10 387	12 731	23 118
II ^e arrondissement	1 299	1 432	2 731	XII ^e arrondissement	10 355	14 234	24 589
III ^e arrondissement	2 498	2 724	5 222	XIII ^e arrondissement	13 094	18 226	31 320
IV ^e arrondissement	2 139	2 739	4 878	XIV ^e arrondissement	9 531	14 089	23 620
V ^e arrondissement	3 994	5 610	9 604	XV ^e arrondissement	15 974	23 976	39 950
VI ^e arrondissement	3 526	4 564	8 090	XVI ^e arrondissement	14 126	18 134	32 260
VII ^e arrondissement	4 621	5 732	10 353	XVII ^e arrondissement	11 410	15 275	26 685
VIII ^e arrondissement	3 110	3 490	6 600	XVIII ^e arrondissement	12 414	14 954	27 368
IX ^e arrondissement	3 893	4 655	8 548	XIX ^e arrondissement	13 383	16 034	29 417
X ^e arrondissement	5 754	6 304	12 058	XX ^e arrondissement	13 421	17 470	30 891

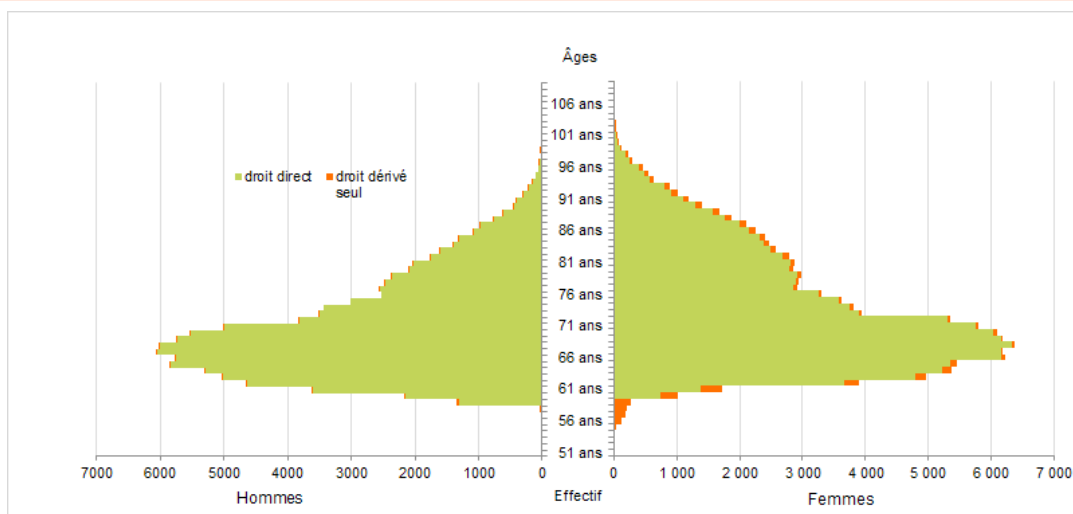


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 781	8 108	13 889
Droits directs (retraites personnelles)	5 564	6 446	12 010
Droits dérivés (retraites de réversion)	217	1 662	1 879
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	170	210	380
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 123	1 323	3 446
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	62,7 ans	62,5 ans
Droits dérivés	73,2 ans	72,9 ans	72,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	29,4%	28,5%	28,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	101 069	119 790	220 859
Retraités percevant un droit direct seul	98 925	89 777	188 702
Retraités percevant un droit dérivé seul	238	4 388	4 626
Retraités percevant les deux à la fois	1 906	25 625	27 531
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,0%	2,1%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 284	11 131	32 415
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,0 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	932 €	736 €	826 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 235 €	1 086 €	1 165 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,7%	33,7%	23,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

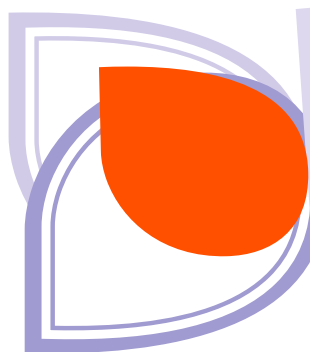
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

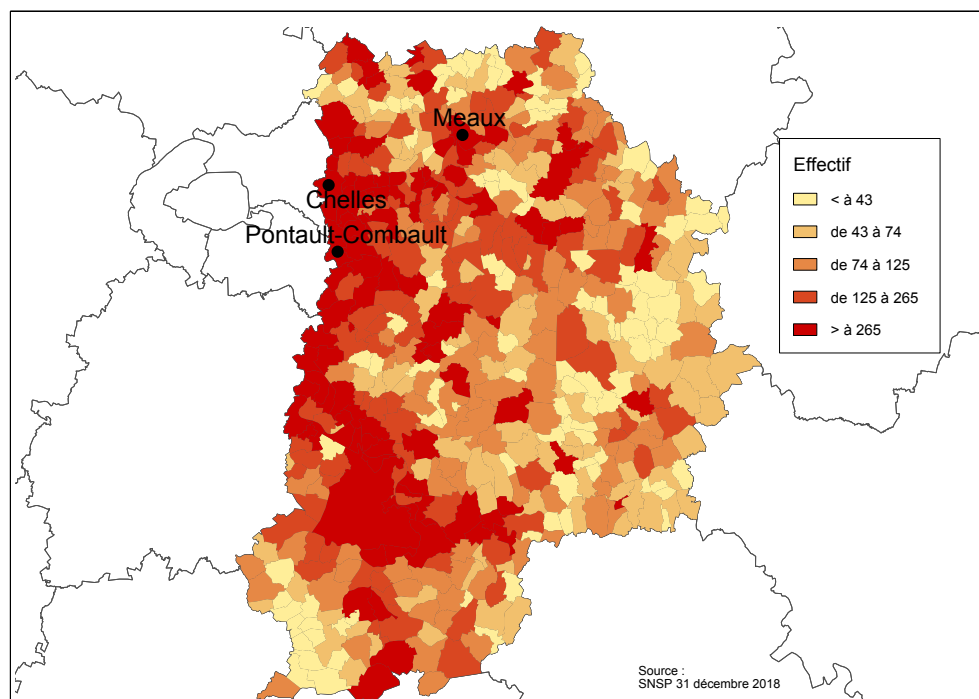
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



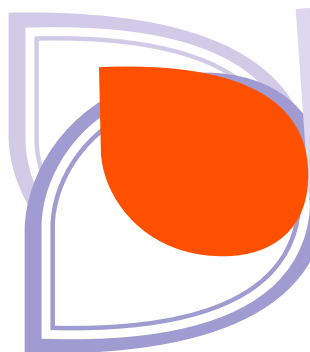
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chelles			
Nombre total de retraités	3 856	4 733	8 589
Retraités percevant un droit direct seul	3 774	3 621	7 395
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	167	175
Retraités percevant les deux à la fois	74	945	1 019
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	1,9%	2,2%
Meaux			
Nombre total de retraités	3 221	4 378	7 599
Retraités percevant un droit direct seul	3 133	2 977	6 110
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	224	233
Retraités percevant les deux à la fois	79	1 177	1 256
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	4,3%	5,1%
Pontault-Combault			
Nombre total de retraités	2 620	3 067	5 687
Retraités percevant un droit direct seul	2 569	2 380	4 949
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	107	115
Retraités percevant les deux à la fois	43	580	623
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,9%	1,6%	1,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

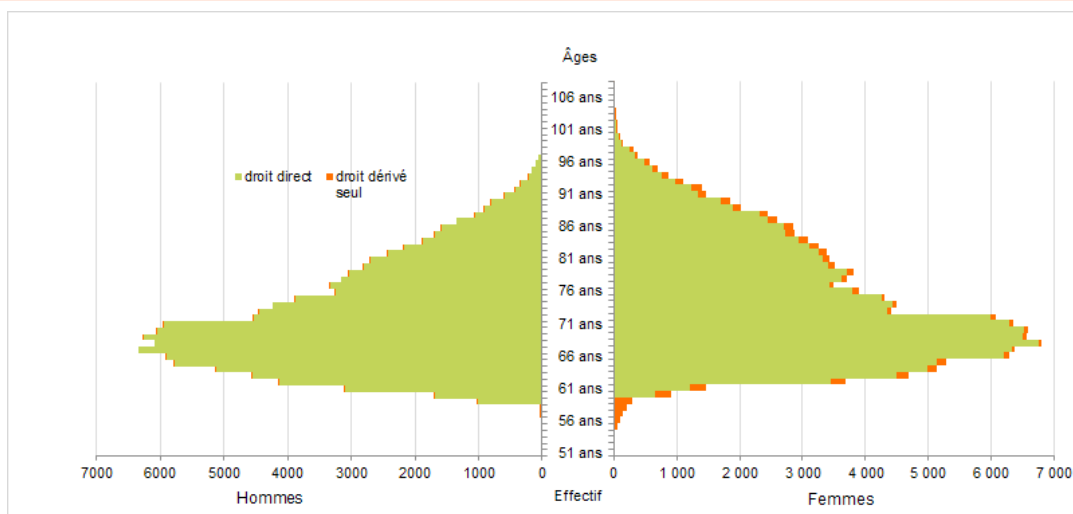


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 912	8 403	14 315
Droits directs (retraites personnelles)	5 756	6 575	12 331
Droits dérivés (retraites de réversion)	156	1 828	1 984
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	203	251	454
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 688	1 119	2 807
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,1 ans	63,0 ans
Droits dérivés	73,5 ans	74,1 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	28,8%	27,2%	28,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	113 264	133 626	246 890
Retraités percevant un droit direct seul	111 814	102 264	214 078
Retraités percevant un droit dérivé seul	154	5 379	5 533
Retraités percevant les deux à la fois	1 296	25 983	27 279
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	1,9%	1,6%	1,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 690	9 322	25 012
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	1 031 €	764 €	886 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 277 €	1 139 €	1 216 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	7,7%	30,7%	19,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

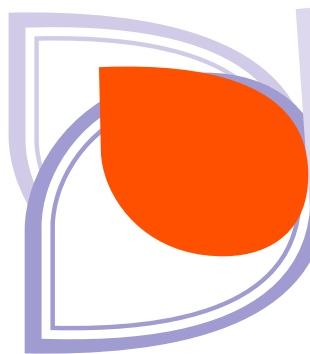
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

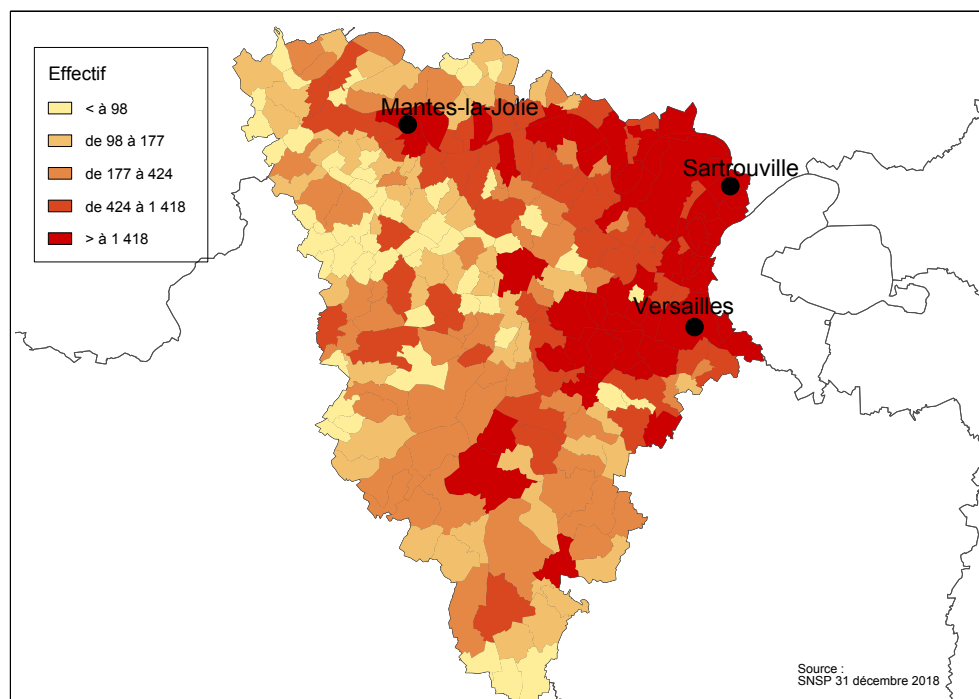
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Versailles			
Nombre total de retraités	6 181	8 234	14 415
Retraités percevant un droit direct seul	6 127	6 470	12 597
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	418	426
Retraités percevant les deux à la fois	46	1 346	1 392
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	1,8%	1,6%
Sartrouville			
Nombre total de retraités	3 919	4 683	8 602
Retraités percevant un droit direct seul	3 841	3 467	7 308
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	192	195
Retraités percevant les deux à la fois	75	1 024	1 099
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	2,3%	2,7%
Mantes-la-Jolie			
Nombre total de retraités	3 456	3 619	7 075
Retraités percevant un droit direct seul	3 399	2 333	5 732
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	280	284
Retraités percevant les deux à la fois	53	1 006	1 059
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,7%	3,5%	6,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

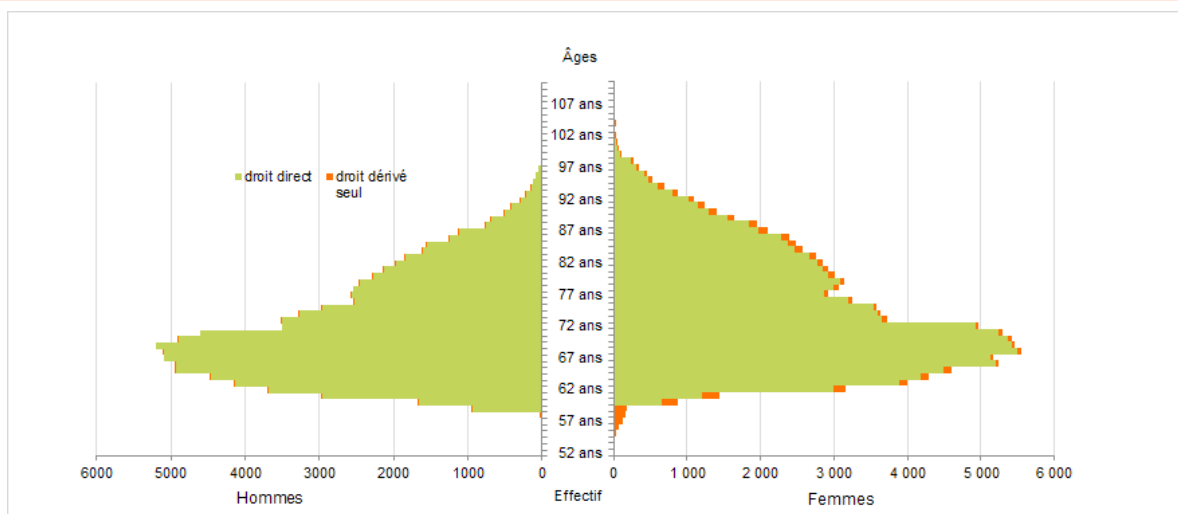


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 235	6 968	12 203
Droits directs (retraites personnelles)	5 089	5 645	10 734
Droits dérivés (retraites de réversion)	146	1 323	1 469
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	137	128	265
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 593	1 130	2 723
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	62,8 ans	62,7 ans
Droits dérivés	73,6 ans	74,3 ans	74,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	30,2%	29,7%	29,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	93 119	111 181	204 300
Retraités percevant un droit direct seul	91 656	85 848	177 504
Retraités percevant un droit dérivé seul	161	3 801	3 962
Retraités percevant les deux à la fois	1 302	21 532	22 834
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,1%	1,8%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 243	8 875	24 118
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	971 €	754 €	853 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 256 €	1 125 €	1 195 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	9,9%	30,4%	20,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

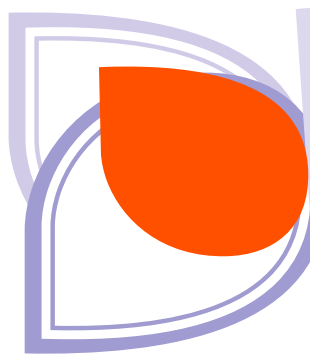
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

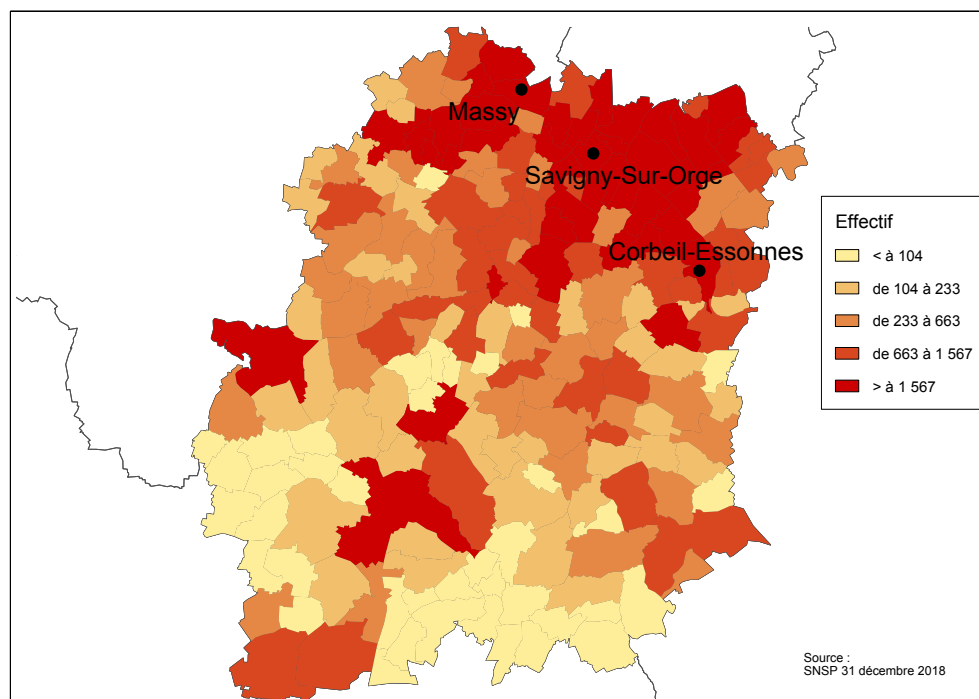
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Savigny-sur-Orge			
Nombre total de retraités	2 885	3 530	6 415
Retraités percevant un droit direct seul	2 835	2 713	5 548
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	121	124
Retraités percevant les deux à la fois	47	696	743
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	1,4%	1,5%
Corbeil-Essonnes			
Nombre total de retraités	3 001	3 405	6 406
Retraités percevant un droit direct seul	2 936	2 424	5 360
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	180	183
Retraités percevant les deux à la fois	62	801	863
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	4,3%	5,7%
Massy			
Nombre total de retraités	2 829	3 467	6 296
Retraités percevant un droit direct seul	2 795	2 606	5 401
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	143	145
Retraités percevant les deux à la fois	32	718	750
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	2,1%	3,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.



Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 603	8 401	14 004
Droits directs (retraites personnelles)	5 453	6 839	12 292
Droits dérivés (retraites de réversion)	150	1 562	1 712
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	355	381	736
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	910	826	1 736
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	63,6 ans	63,6 ans
Droits dérivés	75,1 ans	74,0 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	32,9%	28,2%	30,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	106 795	137 501	244 296
Retraités percevant un droit direct seul	105 297	107 620	212 917
Retraités percevant un droit dérivé seul	167	5 845	6 012
Retraités percevant les deux à la fois	1 331	24 036	25 367
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,6%	2,8%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 054	6 460	14 514
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,8 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	978 €	805 €	881 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 252 €	1 162 €	1 207 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,7%	26,7%	19,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

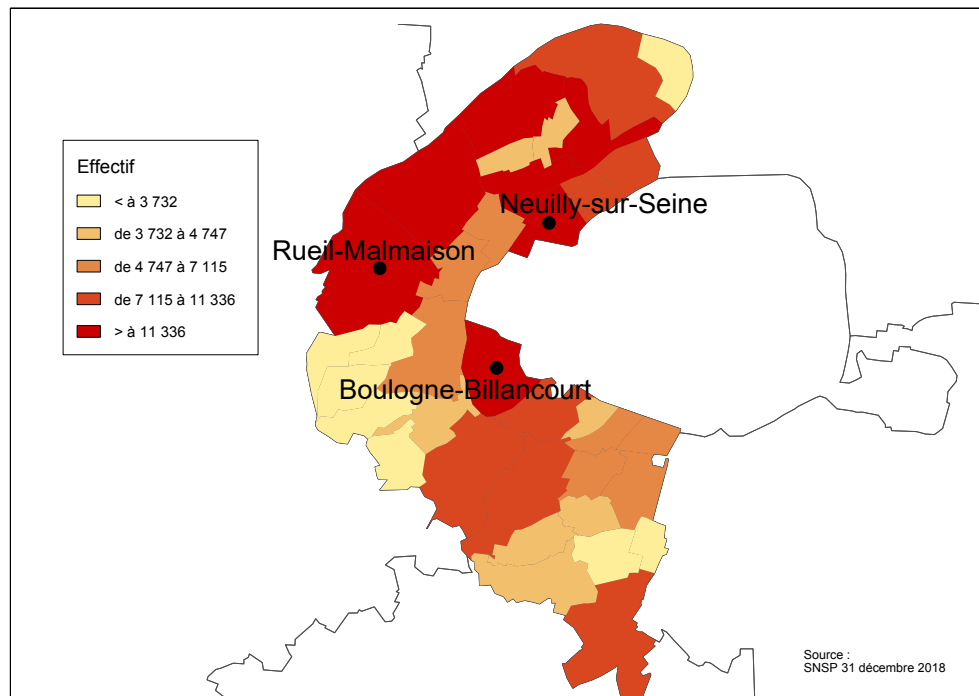
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



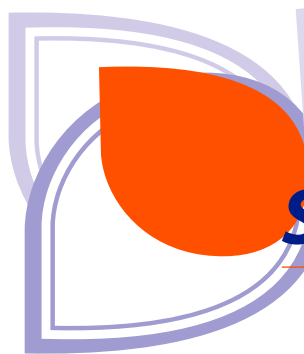
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Boulogne-Billancourt			
Nombre total de retraités	8 381	11 409	19 790
Retraités percevant un droit direct seul	8 288	9 188	17 476
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	485	494
Retraités percevant les deux à la fois	84	1 736	1 820
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	2,8%	2,9%
Rueil-Malmaison			
Nombre total de retraités	5 573	7 292	12 865
Retraités percevant un droit direct seul	5 504	5 735	11 239
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	254	261
Retraités percevant les deux à la fois	62	1 303	1 365
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,7%	1,5%	1,6%
Neuilly-sur-Seine			
Nombre total de retraités	5 291	7 124	12 415
Retraités percevant un droit direct seul	5 259	5 698	10 957
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	507	512
Retraités percevant les deux à la fois	27	919	946
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,0%	1,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

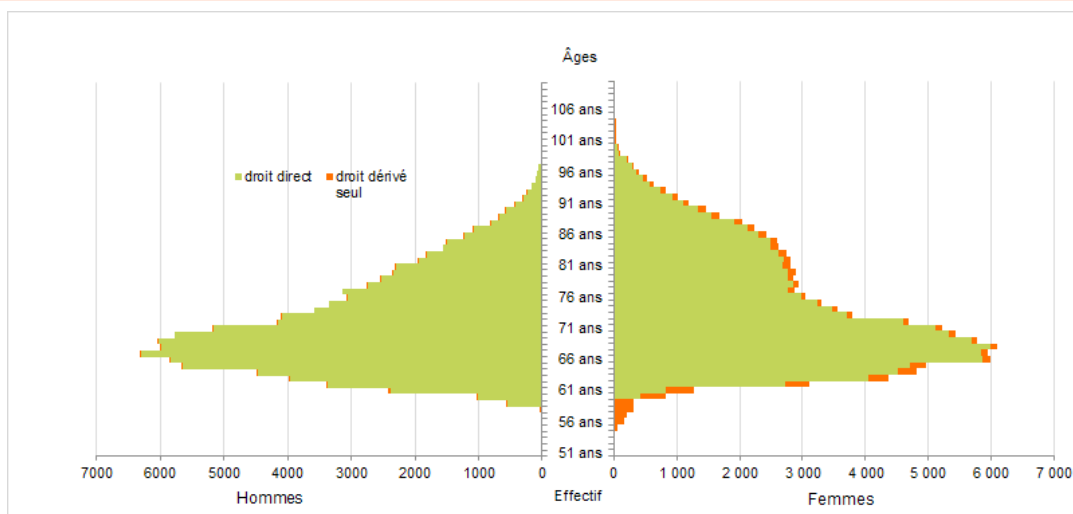


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 001	8 080	14 081
Droits directs (retraites personnelles)	5 742	6 319	12 061
Droits dérivés (retraites de réversion)	259	1 761	2 020
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	518	404	922
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 071	852	1 923
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,3 ans	63,3 ans
Droits dérivés	73,4 ans	71,2 ans	71,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	25,5%	23,1%	24,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	100 501	113 620	214 121
Retraités percevant un droit direct seul	98 158	82 284	180 442
Retraités percevant un droit dérivé seul	239	6 298	6 537
Retraités percevant les deux à la fois	2 104	25 038	27 142
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	6,5%	4,0%	5,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 284	7 001	17 285
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,4 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	891 €	749 €	815 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 170 €	1 085 €	1 129 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,3%	35,0%	25,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

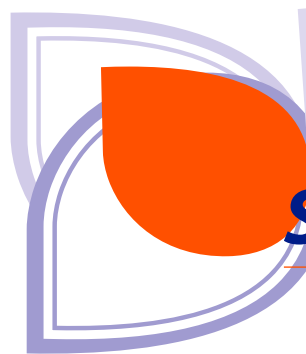
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

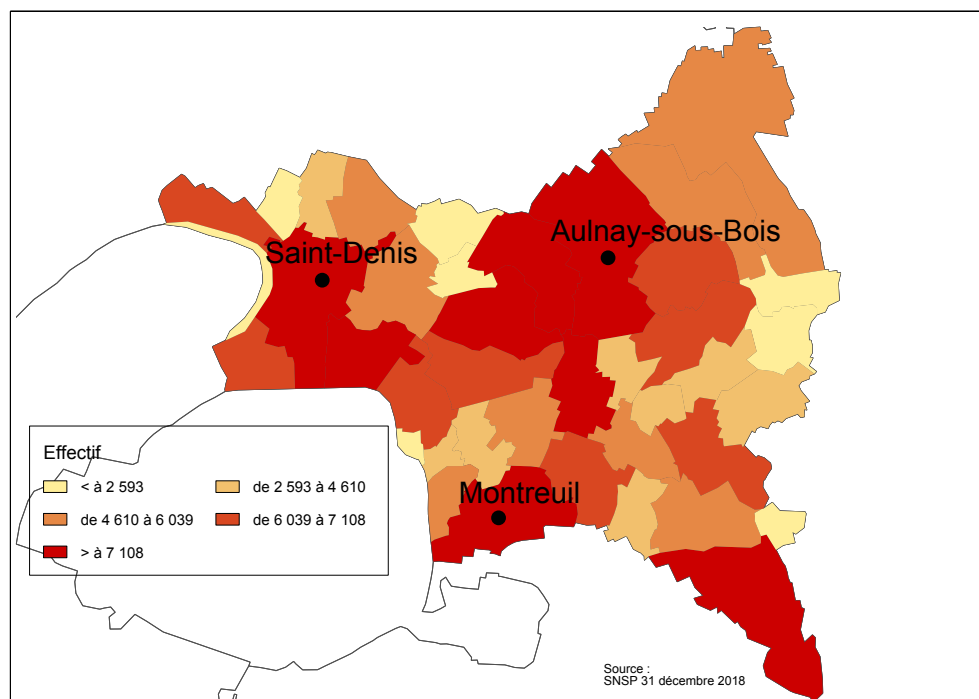
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



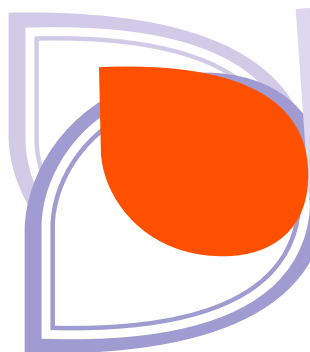
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montreuil			
Nombre total de retraités	7 169	7 750	14 919
Retraités percevant un droit direct seul	7 022	5 785	12 807
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	374	384
Retraités percevant les deux à la fois	137	1 591	1 728
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	3,8%	5,7%
Aulnay-sous-Bois			
Nombre total de retraités	5 925	6 519	12 444
Retraités percevant un droit direct seul	5 773	4 703	10 476
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	373	385
Retraités percevant les deux à la fois	140	1 443	1 583
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	3,2%	4,5%
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	6 136	5 926	12 062
Retraités percevant un droit direct seul	5 977	4 060	10 037
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	482	495
Retraités percevant les deux à la fois	146	1 384	1 530
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,4%	7,0%	8,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

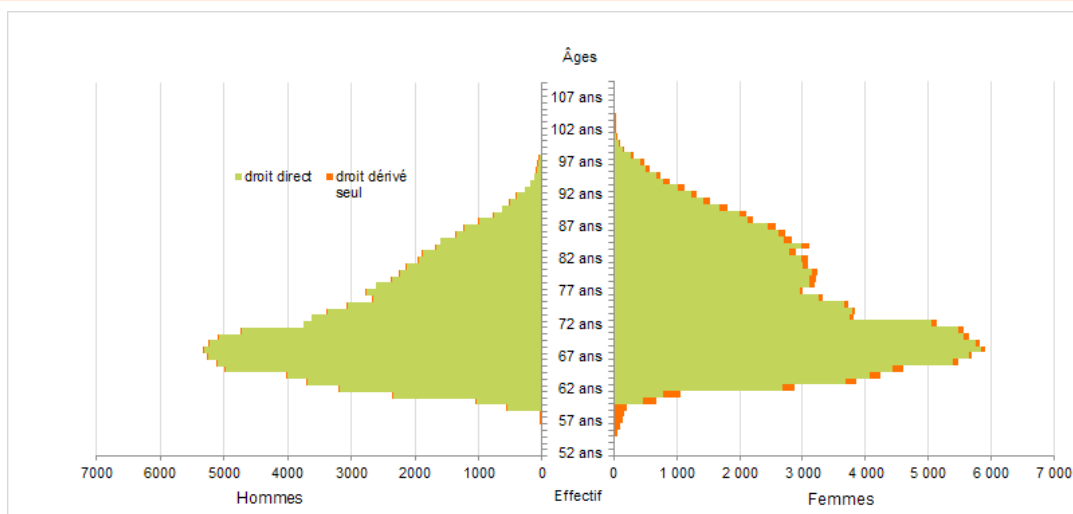


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 410	7 441	12 851
Droits directs (retraites personnelles)	5 213	5 885	11 098
Droits dérivés (retraites de réversion)	197	1 556	1 753
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	294	295	589
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 064	854	1 918
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,2 ans	63,2 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,9 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	30,9%	30,0%	30,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	92 924	118 374	211 298
Retraités percevant un droit direct seul	91 145	90 487	181 632
Retraités percevant un droit dérivé seul	160	4 694	4 854
Retraités percevant les deux à la fois	1 619	23 193	24 812
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	4,0%	3,1%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 951	6 889	16 840
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	921 €	761 €	831 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 228 €	1 127 €	1 177 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,9%	30,3%	22,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

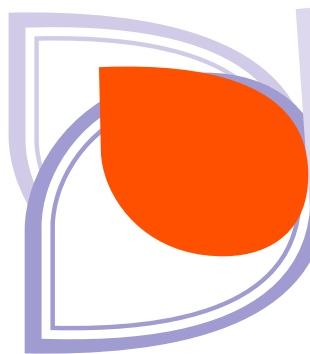
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

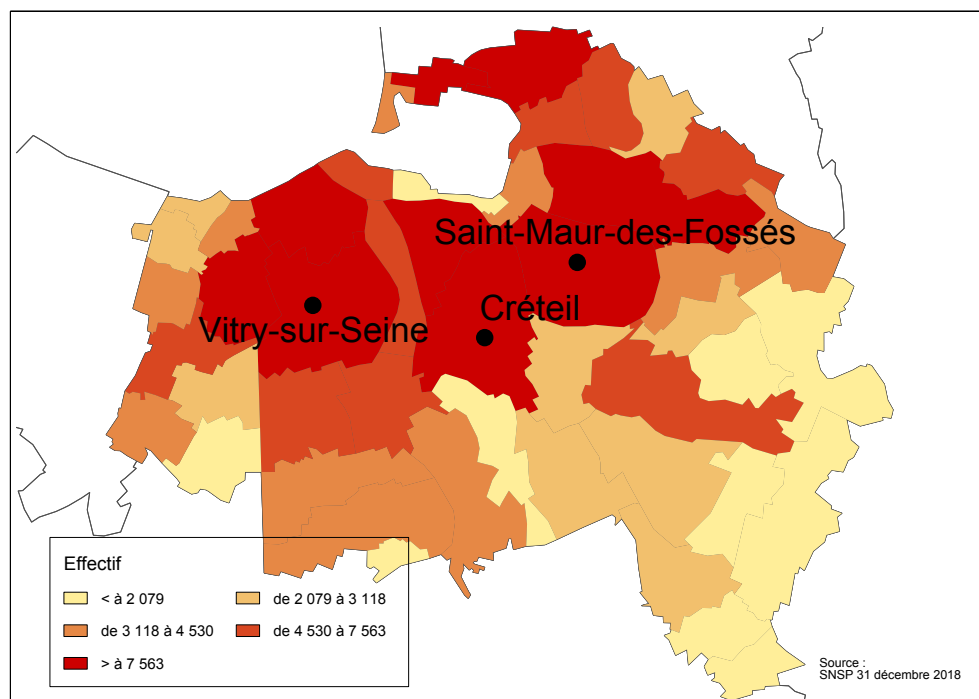
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Maur-des-Fossés			
Nombre total de retraités	6 480	8 659	15 139
Retraités percevant un droit direct seul	6 413	6 814	13 227
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	269	273
Retraités percevant les deux à la fois	63	1 576	1 639
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	1,3%	1,3%
Vitry-sur-Seine			
Nombre total de retraités	6 153	7 141	13 294
Retraités percevant un droit direct seul	6 005	5 221	11 226
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	382	388
Retraités percevant les deux à la fois	142	1 538	1 680
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	5,1%	5,7%
Créteil			
Nombre total de retraités	5 413	7 128	12 541
Retraités percevant un droit direct seul	5 294	5 537	10 831
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	293	310
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 298	1 400
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	4,1%	4,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

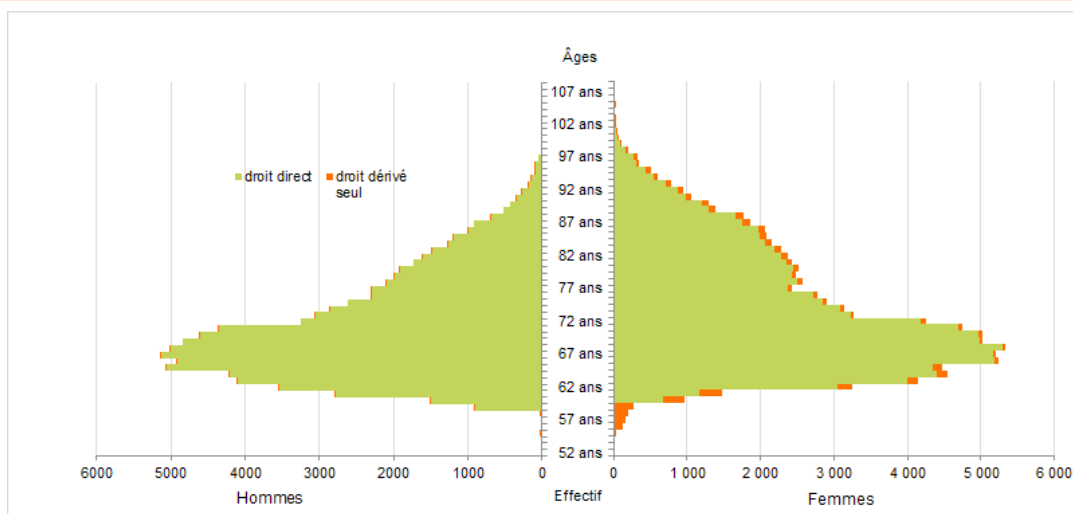


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 275	7 318	12 593
Droits directs (retraites personnelles)	5 083	5 759	10 842
Droits dérivés (retraites de réversion)	192	1 559	1 751
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	241	254	495
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 553	1 152	2 705
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	62,9 ans	62,8 ans
Droits dérivés	73,0 ans	72,4 ans	72,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	27,3%	24,8%	26,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	85 518	101 281	186 799
Retraités percevant un droit direct seul	83 885	75 736	159 621
Retraités percevant un droit dérivé seul	165	4 294	4 459
Retraités percevant les deux à la fois	1 468	21 251	22 719
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,3%	2,6%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 833	8 703	22 536
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,2 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	968 €	777 €	864 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 239 €	1 122 €	1 184 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,6%	30,9%	21,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

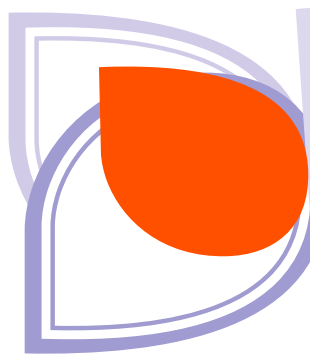
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

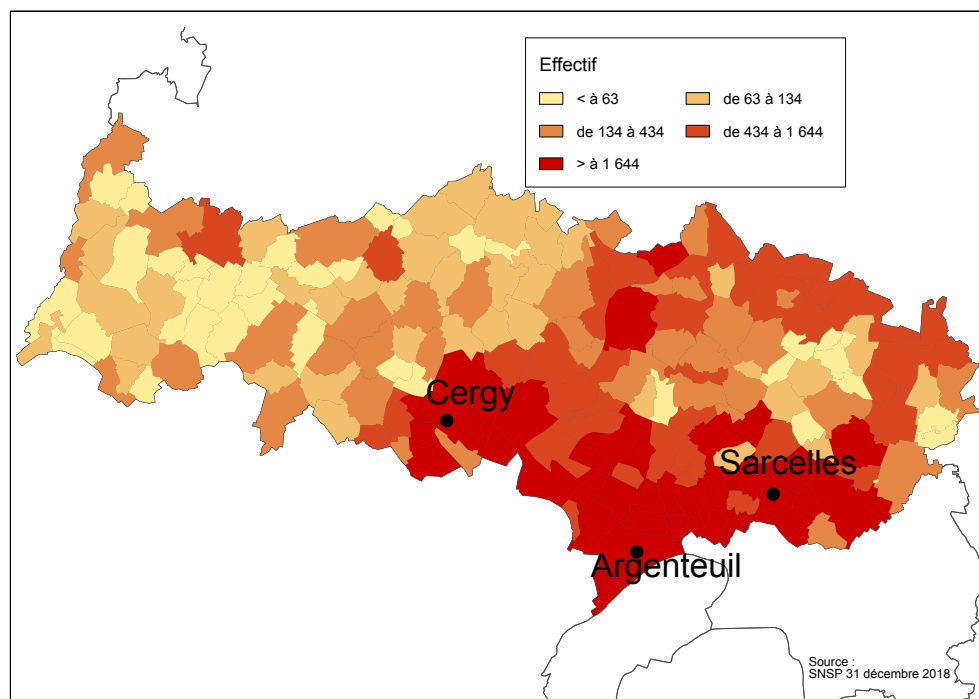
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Argenteuil			
Nombre total de retraités	7 467	8 114	15 581
Retraités percevant un droit direct seul	7 307	5 693	13 000
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	464	480
Retraités percevant les deux à la fois	144	1 957	2 101
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	4,2%	5,2%
Sarcelles			
Nombre total de retraités	3 460	4 088	7 548
Retraités percevant un droit direct seul	3 346	2 939	6 285
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	286	307
Retraités percevant les deux à la fois	93	863	956
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,3%	7,4%	7,8%
Cergy			
Nombre total de retraités	3 037	3 456	6 493
Retraités percevant un droit direct seul	2 979	2 666	5 645
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	194	199
Retraités percevant les deux à la fois	53	596	649
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	4,2%	4,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.